

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 novembre 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4141)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 207

présenté par

M. Hammadi, rapporteur général, M. Bies, rapporteur thématique Mme Chapdelaine, rapporteure thématique et Mme Corre, rapporteure thématique

ARTICLE 33 UNDECIES

À l'alinéa 15, après la référence :

« L. 422-3 »,

supprimer les mots :

« au troisième alinéa et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec l'alinéa 54 de l'article 20 du présent projet de loi.